



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 114008

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la prise en charge des visites d'aptitude au sport pour les personnes âgées titulaires d'une licence sportive. La promotion du programme « Bien vieillir », en partenariat avec le ministère des sports, a permis la venue à la pratique sportive d'un nombre croissant de personnes âgées, ce qui est particulièrement bénéfique pour la santé publique et l'accompagnement du vieillissement dans notre pays. En conséquence, il lui demande si, dans le cadre du programme « Bien vieillir » ou par la sécurité sociale, il ne serait pas possible d'envisager la prise en charge financière des visites d'aptitude des sportifs du troisième âge.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114008

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13530